



## Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt et cinq, le quatre juin, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 27 mai 2024

**Étaient présents :** Denis MADELINE Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Séverine NICOLAS, Jean-Marc CHANDEBOIS, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Marie-Laure BLIN

**Étaient absent :**

Sandrine TESSIER a donné pouvoir à Denis MADELINE  
Virginie LEGENDRE a donné pouvoir à Marie-Laure BLIN  
Aurélié MORISEAU a donné pouvoir à Sandrine LAFORET  
Eric CERDAN, Jean-Yves MORAUX, Roseline BAILLARD

### DELIBERATION N° 17 Composition 2026-2032 du conseil communautaire

Vu l'article L 5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire NOR : ATDB2503087C du 17 mars 2025 du ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation,

Monsieur le maire informe que le conseil communautaire doit être recomposé par arrêté préfectoral l'année précédant celle des élections municipale. Les communes ont jusqu'au 31 août 2025 pour délibérer. Une proposition d'accord local a été présentée et a reçu un avis favorable en Conseil communautaire le 22 mai 2025,

	Population 2024	Nbre de conseillers		Populati on 2024	Nbre de conseillers
Mortagne au Perche	3 857	11	Sainte Céronne lès Mortagne	249	1
Saint Langis lès Mortagne	871	2	Feings	191	1
Bazoches sur Hoëne	833	2	Saint Ouen de Sècherouvre	159	1
Soligny la Trappe	633	2	Champeaux sur Sarthe	160	1
Le Pin la Garenne	619	2	Bellavilliers	135	1
Saint Hilaire le Châtel	668	2	Corbon	112	1
Mauves sur Huisne	524	2	Saint Martin des Pézerits	121	1
La Chapelle Montligeon	510	2	Saint Aubin de Courteraie	130	1
Courseoult	460	1	Loisail	134	1
Saint Mard de Réno	397	1	Boécé	125	1
Courseon	351	1	Parfondeval	104	1
Réveillon	356	1	Montgaudry	99	1
Pervençères	342	1	Saint Germain de Martigny	83	1
Coulimer	292	1	Saint Aquilin de Corbion	54	1
La Mesnière	277	1	Comblot	61	1
Villiers sous Mortagne	241	1	Saint Denis sur Huisne	60	1
Saint Jouin de Blavou	307	1			
					<b>50 conseillers</b>



Département de l'Orne  
Arrondissement de Mortagne-au-Perche  
COMMUNE DE ST HILAIRE LE CHATEL

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'accord local pour la composition du Conseil communautaire à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2026
- **MANDATE** le Maire pour transmettre cette délibération à la Préfecture de l'Orne.

Le Maire,

Philippe BLUTEL



Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 08

Pouvoir(s) : 03

Votants : 11

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....

Dossier N° : 24698739  
Démarche : Composition des conseils communautaires en 2026  
Organisme : Bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité,  
Direction de la citoyenneté et de la légalité

Ce dossier est **en construction**.

## Historique

Déposé le : 11 juin 25 11:39

## Identité du demandeur

Email : mairie@sthlc.fr  
SIRET : 21610404200017  
SIRET du siège social : 21610404200017  
Dénomination : MAIRIE - SAINT-HILAIRE-LE-CHATEL  
Forme juridique : Commune et commune nouvelle  
Libellé NAF : Administration publique générale  
Code NAF : 84.11Z  
Date de création : 1 janvier 1978  
État administratif : en activité  
Effectif (ISPF) : 6 à 9 salariés  
Code effectif : 03  
Adresse : COMMUNE DE SAINT HILAIRE LE CHATEL

14 PLACE DE LA MAIRIE

61400 SAINT-HILAIRE-LE-CHATEL  
FRANCE

## Formulaire

